

LES CADRES DE RÉFÉRENCE

Pour une efficacité bienveillante

LIVRET

D'ACCUEIL

Charlène CONTANT

**Directrice Projets & Formation
Référente Handicap**

charlene@gemacoop.fr
07.45.16.35.17

Julien ETCHECOPAR

**Directeur Administratif & Financier
Référent Qualité**

julien@gemacoop.fr
07.45.16.35.17



Bienvenue chez Les Cadres de Référence !

Nous sommes ravis de vous accueillir dans nos programmes de formation dynamiques et adaptés aux besoins spécifiques des professionnels, des personnes accompagnées, des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Notre truc en + : des formations-actions durant lesquelles les professionnels travaillent sur des situations du quotidien. Nous apportons de la théorie, de la méthode.

Les professionnels l'expérimentent en conditions réelles. Idem pour les personnes accompagnées !

Notre truc en ++ : des formations interactives, des échanges, du débat, de la contradiction ! Nous atteignons les objectifs de la formation en questionnant nos certitudes et en prenant de la hauteur ! Nous prenons le temps de penser !

Et le meilleur pour la fin : nous proposons aussi des formations à destination des personnes accompagnées. Parce que partager le même vocabulaire, c'est important pour avancer ensemble : Professionnels, Cadres, Personnes Accompagnées, Familles !

Chez Les Cadres de Référence, nous croyons en une approche pédagogique qui combine des apports théoriques pertinents pour construire des bases solides et une pratique immersive ancrée dans la réalité, pour renforcer les compétences.

Des Matinées Théoriques

Chaque matinée de nos formations est dédiée à la transmission des connaissances théoriques essentielles : des cours interactifs, des études de cas et des discussions approfondies. Nous sommes déterminés à vous fournir une base solide qui servira de fondement à votre apprentissage.

Des Après-midis Pratiques

L'apprentissage par projet vous permettra de relever des défis réels et d'appliquer directement les concepts théoriques. Notre objectif est de vous aider à développer des compétences pratiques transférables dans votre quotidien professionnel.

Une Pédagogie Adaptée à Votre Rythme Biologique

Notre approche pédagogique mixte est spécifiquement conçue pour être en parfaite cohérence avec votre rythme circadien naturel : une meilleure assimilation des connaissances le matin, des activités pratiques et stimulantes l'après-midi.

Des solutions formatives efficaces

Nous avons élaboré des formations courtes qui s'adaptent aux emplois du temps chargés et aux besoins d'adaptation des personnes en situation de handicap, permettant ainsi au plus grand nombre de bénéficier d'une formation de qualité en un laps de temps limité : maximum 2 jours par thématique !

Nos formations sont limitées à 12 participants pour un confort et une personnalisation optimale.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 :

LES CADRES DE RÉFÉRENCE.....	4
NOTRE ORGANISME DE FORMATION.....	4
NOTRE CERTIFICATION QUALIOPI.....	4
NOTRE ÉQUIPE.....	5
NOTRE CHARTE DU DYNAMISME ÉDUCATIF.....	7
NOTRE CODE DE DÉONTOLOGIE.....	8
ACCESSIBILITÉ HANDICAP.....	9

CHAPITRE 2 :

LES ÉTAPES DE NOTRE COLLABORATION.....	10
MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS AUX FORMATIONS.....	10
PHASE 1 : CONTRACTUALISATION.....	11
PHASE 2 : AVANT LA FORMATION.....	12
PHASE 3 : PENDANT LA FORMATION.....	12
PHASE 4 : APRÈS LA FORMATION.....	13
PRÉVENTION DES INTERRUPTIONS DE STAGE.....	14

CHAPITRE 3 :

NOTRE OFFRE DE SERVICE.....	15
NOS PRESTATIONS.....	15
NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE.....	16
NOS MODALITÉS D'ORGANISATION.....	17

Votre Livret d'Accueil

Ce livret d'accueil sera le guide de votre parcours de formation et d'accompagnement. Il contient toutes les informations essentielles sur notre organisation, notre approche pédagogique, et les aspects pratiques de votre expérience avec Les Cadres de Référence. Transparent et complet, il vous accompagne étape par étape, et notre équipe reste disponible pour toute question.

CHAPITRE 1 :

LES CADRES DE RÉFÉRENCE

NOTRE ORGANISME DE FORMATION

La S.A.S. GéMaCoop, exerçant sous le nom commercial « Les Cadres de Référence », est représentée par Mme CONTANT Charlène, agissant en qualité de Présidente et M. ETCHECOPAR Julien, agissant en qualité de Directeur Général. Son siège social est établi au 14 route de Hautaget, 65150 Bize.

La S.A.S. GéMaCoop a pour objet : la Formation Professionnelle Continue des adultes, le Conseil et l'Accompagnement Professionnel, l'analyse et la supervision des pratiques professionnelles et managériales.

La S.A.S. GéMaCoop est certifiée Qualiopi. Certificat n°F2824-1-I. La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

La S.A.S. GéMaCoop est adhérente du SYndicat des Consultants Formateurs Indépendants (SYCFI) et s'engage à respecter son code de déontologie.

NOTRE CERTIFICATION QUALIOPi

La certification Qualiopi, que nous détenons fièrement, est la garantie de notre engagement envers l'excellence pédagogique et la qualité de nos formations. Ce label atteste que notre organisme répond aux exigences rigoureuses définies par les pouvoirs publics en matière de formation professionnelle.

Nous avons volontairement opté pour cette certification pour plusieurs raisons.

En premier lieu, la certification Qualiopi témoigne de notre engagement envers nos apprenants, en assurant la pertinence et la qualité de nos programmes. Cela signifie que nos formations sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants et pour garantir une acquisition de compétences effective.

En outre, elle démontre notre volonté de transparence et d'amélioration continue. La certification Qualiopi nous oblige à évaluer constamment nos pratiques et à les ajuster pour maintenir un niveau élevé de qualité. C'est un gage de confiance pour nos partenaires et nos apprenants, montrant notre engagement à fournir des formations à la hauteur des normes professionnelles les plus élevées.

En résumé, la certification Qualiopi est bien plus qu'une accréditation, c'est un symbole de notre dévouement envers la qualité, l'efficacité et l'adaptabilité dans la formation professionnelle.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **actions de formation.**

NOTRE ÉQUIPE



Charlène CONTANT

Directrice Projets & Formation | Référente Handicap

Charlène Contant est une professionnelle engagée et polyvalente, reconnue pour son expertise dans le secteur médico-social.

Psychologue et titulaire du CAFDES, elle associe une approche humaine et une vision stratégique.

Son objectif est de proposer des projets et des formations impactants, pertinents, répondant à des besoins réels et identifiés.

Son Parcours

Avec 15 ans d'expérience, Charlène a façonné sa carrière dans le secteur médico-social, débutant en tant que psychologue avant de s'orienter vers des postes de cadre. Elle a exercé au sein de différentes structures (ESAT, FH, FV, SAVS, SAMSAH...) et a également occupé des postes de responsable de Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) spécialisé dans le handicap. Son parcours diversifié lui a permis d'acquérir une vision globale et une capacité à adapter ses approches aux contextes les plus variés.

Charlène dispose d'un regard croisé, en lien avec ses formations et expériences. Titulaire du CAFDES, elle possède un diplôme reconnu, attestant de ses compétences sur des fonctions de direction d'établissements sociaux et médico-sociaux. Sa formation initiale en sciences humaines, validée par l'obtention du titre de Psychologue, lui apporte au quotidien des éclairages riches, tant sur le plan humain que sur le plan technique, notamment en ingénierie de formation.

Ses Missions

En tant que Directrice Projets & Formation et Référente Handicap, Charlène conçoit et développe des programmes de formation innovants, interactifs et adaptés aux besoins de chaque apprenant. Elle veille à garantir l'accessibilité des contenus pédagogiques, en intégrant des méthodes modernes et des solutions sur-mesure, avec une attention particulière pour les publics en situation de handicap.

En parallèle, elle propose également des accompagnements personnalisés aux établissements et services médico-sociaux, s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque client pour les aider à structurer et mener à bien leurs projets.

Son rôle est essentiel pour proposer des services qui allient excellence, adaptabilité et inclusion, s'assurant que chaque projet, chaque formation, chaque accompagnement, soit pertinent et propice à la montée en compétences des apprenants et à la satisfaction des organisations accompagnées.



Julien ETCHECOPAR

Directeur Administratif & Financier | Responsable Qualité

Julien Etchecopar est un professionnel polyvalent, reconnu pour sa capacité à optimiser les processus et à améliorer la performance organisationnelle. Fort de son expérience dans des environnements variés, il allie rigueur et adaptabilité, avec une approche humaine et pragmatique. Il excelle dans l'analyse et la mise en œuvre de solutions efficaces pour renforcer la structure et le fonctionnement des entreprises.

Son Parcours

Avec plus de 15 années d'expérience dans les secteurs du commerce et de la restauration, Julien a construit son expertise directement sur le terrain. Il a occupé différents postes à responsabilité, allant de la gestion d'équipe à la direction de sites, ce qui lui a permis de maîtriser aussi bien la coordination quotidienne que la définition d'orientations stratégiques.

Travaillant dans des environnements où la rigueur, la réactivité et le sens du service étaient indispensables, il a développé des compétences solides en management d'équipes et en pilotage d'activités.

Tout au long de sa carrière, Julien a affiné ses savoir-faire en planification, en gestion des priorités et en optimisation des ressources, apprenant à s'adapter rapidement à des contextes variés.

Cette expérience diversifiée lui permet aujourd'hui d'anticiper les besoins, de détecter rapidement les leviers d'amélioration et de mettre en place des solutions concrètes et efficaces, au service des objectifs fixés.

Ses Missions

En tant que Directeur Administratif & Financier et Référent Qualité, Julien assure la gestion et l'organisation optimale de l'organisme de formation. Il supervise l'efficacité des processus internes.

Il coordonne l'ensemble des prestataires avec lesquels nous collaborons, veillant à la qualité des interventions et au respect des engagements pris auprès des établissements. Grâce aux outils qu'il met en place, il favorise une collaboration simple et efficace avec les formateurs, créant ainsi un environnement de travail fluide et agréable.

Responsable du suivi Qualiopi, Julien veille à la conformité de nos actions. Il analyse les indicateurs de performance, identifie les axes d'amélioration et déploie des solutions concrètes pour renforcer l'efficacité et la qualité de nos prestations.

Alliant rigueur, vision stratégique et sens du relationnel, il contribue directement au bon fonctionnement et au développement de l'organisme de formation.

Son rôle stratégique et opérationnel contribue directement au bon fonctionnement de l'organisme, alliant organisation, rigueur et vision humaine.

NOTRE CHARTE DU DYNAMISME ÉDUCATIF

Un règlement intérieur conventionnel est remis à chaque stagiaire avant le début de sa formation. Les stagiaires doivent également se conformer au règlement intérieur et aux prescriptions de chaque établissement où se déroule la formation. Ce règlement est aussi applicable aux intervenants de la formation.

Chez Les Cadres de Référence, ce règlement est complété par « La Charte du Dynamisme Éducatif », qui incarne notre engagement envers un environnement de formation de qualité, positif et respectueux, fondé sur le dynamisme et le respect mutuel au sein de notre communauté éducative.

En adoptant cette charte, vous contribuez à une atmosphère d'apprentissage positive et réussie.

Ambiance Positive ☀️

Nous cultivons la bonne humeur et un environnement agréable pour favoriser l'épanouissement de chacun.

Horaires Flexibles 🕒

Des horaires adaptables pour concilier formation, vie professionnelle et personnelle, en accord avec les participants et le formateur.

Respect Mutuel 🤝

Diversité, tolérance et respect des opinions de chacun sont les piliers de notre communauté éducative.
Personne n'a la science infuse !

Bienveillance ❤️

Nous sommes là pour vous soutenir dans les défis de l'apprentissage avec bienveillance et encouragement.

Évolution Continue 📄

Tout au long de votre parcours, nous vous proposons des ressources complémentaires pour poursuivre votre apprentissage au-delà des sessions de formation.

Collaboration Active 🧡

Le succès repose sur le travail d'équipe et le partage d'idées. Vous êtes accompagné tout au long de votre parcours.

Communication Ouverte 🗣️

Nous encourageons les questions et garantissons une écoute attentive pour une expérience de formation réussie et des interactions constructives.

Dynamisme Créatif 💡

Nos formations stimulent la créativité et encouragent l'innovation et la curiosité.
"on ne force pas une curiosité, on l'éveille"
D.Pennac

Responsabilité Partagée 🎯

Chaque stagiaire est acteur de la formation. Avec un engagement envers lui-même et envers les autres participants.

Ancrage terrain 📋

Apprendre en travaillant sur des situations concrètes issues de votre quotidien, pour des solutions directement applicables.

NOTRE CODE DE DÉONTOLOGIE

Adhésion au Code de Déontologie du SYCFI :

En tant que membre du SYCFI, Les Cadres de Référence s'engage à respecter les principes énoncés dans le code de déontologie du syndicat, garantissant ainsi l'éthique, la qualité et le professionnalisme de nos actions de formation et de conseil.

En complément du code du SYCFI, notre propre code de déontologie précise nos engagements spécifiques pour renforcer notre approche centrée sur la qualité et l'inclusion :

-  **Respect des Personnes** : Nous traitons chaque apprenant avec dignité et équité, sans discrimination. Nous cultivons un environnement inclusif, basé sur la bienveillance et l'écoute.
-  **Adaptabilité** : Nous faisons preuve de flexibilité pour répondre aux besoins changeants de nos apprenants et clients, ajustant nos méthodes et programmes en conséquence.
-  **Confidentialité** : Nous protégeons la confidentialité des informations personnelles de nos apprenants et clients, en assurant un traitement discret et sécurisé des données.
-  **Responsabilité Sociale** : Nous favorisons l'inclusion et la diversité, en contribuant activement au développement professionnel et social des individus.
-  **Qualité Pédagogique** : Nous concevons des programmes de formation de qualité, adaptés aux besoins spécifiques des apprenants, en visant l'amélioration continue de nos pratiques.
-  **Intégrité** : Nous agissons avec honnêteté et éthique dans toutes nos interactions, évitant les conflits d'intérêts et respectant nos engagements commerciaux.
-  **Transparence** : Nous fournissons des informations claires sur nos services, incluant objectifs, méthodes, coûts et modalités, en privilégiant une communication transparente avec nos clients, nos partenaires et nos stagiaires.
-  **Environnement de Travail** : Nous créons un cadre de travail sain et respectueux, encourageant la diversité d'idées et le bien-être de chacun.
-  **Développement Professionnel** : Nous nous engageons à maintenir et à développer constamment nos compétences, en restant à jour avec les évolutions des pratiques pédagogiques et technologiques.
-  **Responsabilité Environnementale** : Nous adoptons des pratiques durables et respectueuses de l'environnement pour minimiser notre impact écologique.

Chaque membre de l'équipe s'engage à respecter ces principes, qui contribuent à la crédibilité et à la confiance que nous inspirons à nos apprenants et partenaires.



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conformément à nos valeurs, nous nous devons de pouvoir renseigner, accueillir, accompagner et former des stagiaires en situation de handicap ou confrontés à des problèmes de santé.

Notre objectif : donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation et d'en tirer un maximum de bénéfices, tant sur le plan de l'enseignement que du relationnel.

Toutes les formations dispensées par Les Cadres de Référence sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le stagiaire en situation de handicap et à travers un entretien individuel structuré les adaptations que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Nous avons identifié plusieurs types d'adaptations :

- 1) Des rythmes et des temps de formation
- 2) Des modalités, contenus, support et outils pédagogiques
- 3) Des règles d'évaluation des connaissances et compétences acquises au cours de la formation
- 4) De l'environnement de la formation : mobilier, ...
- 5) De la structuration de l'équipe pédagogique

Nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires départementaux et nationaux préalablement identifiés pour accompagner les stagiaires en situation de handicap.

Nous avons également identifié au sein de notre structure une Référente Handicap, Charlène CONTANT, qui a pour missions :

- De veiller à la conformité réglementaire de nos actions
- D'élaborer et mettre en œuvre une politique handicap au sein de notre organisme
- D'accompagner les apprenants en situation de handicap dans leurs apprentissages
- De sensibiliser au handicap le personnel de notre organisme
- De mettre en place des dispositifs d'accompagnement personnalisés
- De suivre et d'évaluer les situations individuelles des apprenants
- De collaboration avec les acteurs externes pour garantir une continuité de l'accompagnement

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre votre formation,
merci de prendre contact avec la Référente Handicap : Charlène CONTANT

Tél. : 07.45.16.35.17 - Mail : charlene@gemacoop.fr

CHAPITRE 2 :

LES ÉTAPES DE NOTRE COLLABORATION

Nos formations se déroulent dans un cadre propice à l'apprentissage et à l'échange, pensé pour offrir une expérience formatrice optimale. Les sessions se tiennent de manière à favoriser l'interactivité et la participation active des apprenants. Nous accordons une importance particulière à la convivialité et à la création d'un environnement d'apprentissage bienveillant.

Que ce soit en présentiel ou à distance, notre équipe veille à ce que le cadre de la formation soit adapté, stimulant et propice au développement des compétences.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS AUX FORMATIONS

L'accès à nos formations peut être initié, soit :

- Par l'employeur
- A l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur
- A l'initiative propre du stagiaire.

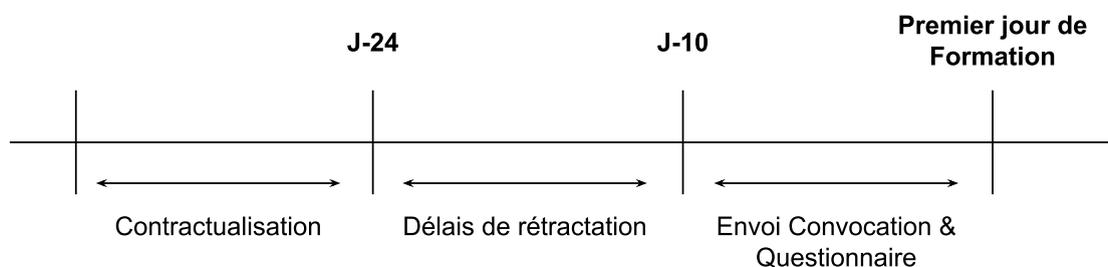
Le délai idéal pour la mise en place de votre projet de formation est de :

- 4 à 6 semaines avant le début de l'action de formation en inter-établissements,
- 6 à 8 semaines avant le début de l'action de formation en intra-établissement.

Ce délai laisse également le temps suffisant pour solliciter une aide auprès de financeurs tels que les OPCO ou FAF. Le Client se charge lui-même d'effectuer les démarches auprès des financeurs.

Nous vous conseillons de prendre contact avec nous le plus tôt possible car il est important de prendre en considération que la contractualisation avec notre organisme devra être finalisée au moins 24 jours avant la date de la première session de formation.

En cas de démarrage de la formation ne permettant pas de respecter le délai de 14 jours de rétractation prévu dans les conditions générales de vente, un formulaire de renonciation à l'exercice de ce droit sera proposé au Client.





PHASE 1 : CONTRACTUALISATION

Accessibilité : Nous demandons au Client de nous donner toutes les indications utiles pour accueillir de manière adaptée et personnalisée, chaque stagiaire, y compris, les personnes en situation de handicap.

EN INTER-ÉTABLISSEMENT

Bulletin d'inscription : Le stagiaire (ou l'employeur) transmet à notre organisme de formation un bulletin d'inscription dûment complété et signé. Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site internet.

Contrat ou Convention de Formation : Une fois le bulletin d'inscription réceptionné, nous établissons un contrat ou une convention de formation sous 8 jours, à nous retourner signé, qui formalise nos engagements réciproques, les objectifs visés et les modalités pratiques.

Facture d'acompte : nous procédons à la facturation de l'acompte, à régler à l'issue du délai de rétractation, conformément aux termes convenus dans le contrat ou convention de formation et dans les conditions générales de vente.

L'inscription est validée à réception du contrat ou convention de formation signé(e) et de l'acompte.

EN INTRA-ÉTABLISSEMENT

Étude de la Demande : Lors d'un 1^{er} échange, nous commençons par une étude approfondie de votre demande, examinant les besoins spécifiques de l'organisation et des stagiaires.

Analyse du Besoin : À partir des informations recueillies, nous procédons à une analyse détaillée des besoins en compétences pour concevoir un programme de formation sur mesure.

Ensemble, nous co-construisons votre programme de formation en définissant avec précision :

- Le contexte et les enjeux spécifiques de votre structure,
- Les besoins en formation des professionnels,
- Le ou les thèmes à aborder, à mettre en lien pour davantage de cohérence,
- Les objectifs pédagogiques à atteindre et la mise en oeuvre opérationnelle des connaissances,
- Les méthodes d'apprentissage qui vous correspondent le mieux,
- La planification de la formation, ajustée à la disponibilité des professionnels.

Offre de Service et Devis Personnalisé : Sur la base de cette analyse, nous établissons une offre de service et un devis détaillé, transparents et personnalisés, intégrant les coûts, les modalités logistiques et le programme de la formation.

La planification de votre session de formation est réalisée lorsque le devis nous est renvoyé dûment signé et portant la mention "bon pour accord".

Convention de Formation : Une fois le devis accepté, nous établissons une convention de formation sous 8 jours, à nous retourner signée, qui formalise nos engagements réciproques, les objectifs visés et



les modalités pratiques.

Facture d'acompte : nous procédons à la facturation de l'acompte, à régler à l'issue du délai de rétractation, conformément aux termes convenus dans le contrat ou convention de formation et dans les conditions générales de vente.

PHASE 2 : AVANT LA FORMATION

AU MOINS 10 JOURS AVANT

Convocation : nous envoyons une convocation aux participants (ou à l'organisation qui la transmettra aux participants) précisant les détails pratiques, les horaires et le lieu de la formation ou lien de connexion. Le Livret d'Accueil, le Règlement Intérieur et le Programme de Formation sont annexés à cette convocation.

A défaut de transmission de la liste des participants par le Client dans les délais impartis, Les Cadres de Référence enverra une convocation collective au Client qui se chargera d'informer individuellement les stagiaires et de transmettre les documents annexés.

Dans le cas où la formation se déroule en dehors des locaux de l'établissement, la convocation précise le lieu de formation avec plan et moyens d'accès, les heures de début et de fin, les possibilités de restauration ainsi que toute autre information nécessaire au bon déroulement de la journée.

Questionnaire des attentes et auto-évaluation : un questionnaire est proposé pour évaluer le niveau initial des participants, leurs attentes et les éventuels besoins d'adaptation en lien avec une situation de handicap.

Nous analysons les réponses au questionnaire et nous personnalisons au mieux notre approche pédagogique en fonction des attentes et des besoins des participants afin d'offrir une expérience de formation enrichissante.

PHASE 3 : PENDANT LA FORMATION

Les sessions de formation sont animées par nos formateurs suivant le programme défini avec des adaptations en temps réel en fonction de la dynamique de groupe et des interactions avec les participants.

Horaires : Les horaires à respecter sont précisés sur la convocation. En cas d'absence ou de retard, le participant avertit le formateur, conformément au règlement intérieur de l'organisme de formation.

Pauses : En plus d'une pause déjeuner prévue de 12h30 à 13h30, des pauses courtes seront proposées.

Émargement : Le suivi de la réalisation de la formation sera matérialisé par des feuilles de présence (par demi-journées de formation), signées par les participants et par le formateur.



DÉBUT DE FORMATION

Tour de table : les participants pourront préciser leurs attentes auprès du formateur lors du lancement de la formation, en lien avec les objectifs de formation.

EN COURS DE FORMATION

Outils d'auto-évaluation (pour les formations d'une durée > à une journée) : À des moments clés de la formation, des outils d'auto-évaluation sont proposés pour permettre aux participants de réfléchir sur leur progression.

FIN DE FORMATION

Évaluation des acquis Continue et par Projet : Évaluation régulière tout au long de la journée à travers des questions interactives, des discussions en groupe et des réponses aux études de cas. Évaluation sur la base de l'utilisation concrète des apports théoriques dans le cadre de l'analyse des cas pratiques et de la co-construction de projets et d'outils.

Tour de table : les participants pourront échanger avec le formateur sur l'atteinte des objectifs, le déroulement de la journée et leur satisfaction globale.

Questionnaire à chaud : Un questionnaire détaillé de satisfaction est proposé aux participants pour recueillir leurs retours spécifiques sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

Questionnaire accessibilité : les aménagements en lien avec une situation de handicap seront également évalués par les personnes concernées à l'issue de la formation via un questionnaire spécifique.

PHASE 4 : APRÈS LA FORMATION

JUSTE APRÈS

Attestation de Formation : la formation sera sanctionnée par la délivrance d'une attestation individuelle de formation, reprenant le titre, le type d'action, la durée (heures d'absences défalquées), les dates et lieu, les objectifs de la formation en application de l'article L.6353-1 du Code du Travail.

Cette dernière sera transmise aux stagiaires en fin de formation ; en cas d'impossibilité, les attestations seront envoyées à l'employeur qui s'engagera à les remettre aux stagiaires présents à la formation.

En cas d'abandon de la formation avant la fin ou d'absence aux sessions de formation, le formateur mentionne dans l'attestation du stagiaire démissionnaire ou absent, les heures de formation effectivement réalisées.

Si la session de formation est renouvelée par l'établissement avec l'organisme de formation, le stagiaire démissionnaire ou absent, gardera le bénéfice de ses acquisitions sur la première formation partiellement suivie pendant 1 an. Il aura donc la possibilité d'assister aux étapes formatives ou modules complémentaires lui permettant de compléter l'acquisition de l'ensemble des objectifs pédagogiques.



Certificat de Réalisation : Un certificat de réalisation est remis à l'entreprise cliente, attestant de la réalisation de la formation conformément aux termes convenus.

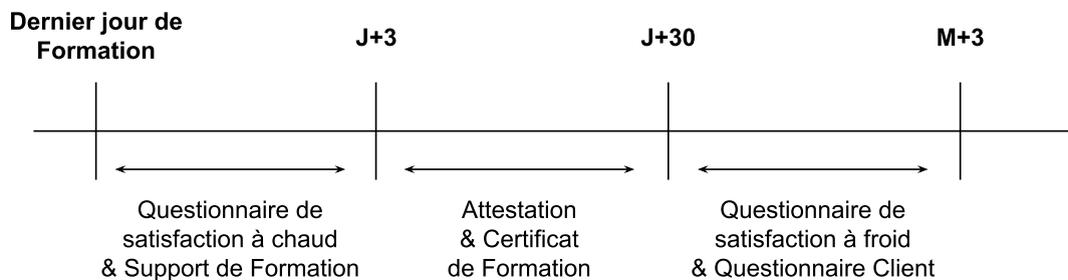
Facture de solde : Une fois la formation achevée, nous procédons à la facturation conformément aux termes convenus dans la convention.

3 MOIS APRÈS

Questionnaire de Satisfaction « à froid » : Questionnaire d'impact adressé aux stagiaires, permettant d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail.

Questionnaire Commanditaire : Un questionnaire spécifique est adressé au Commanditaire de la formation pour recueillir son niveau de satisfaction concernant la formation dispensée et l'impact sur l'organisation.

Ces questionnaires permettent d'apprécier, avec du recul, les acquis de la formation, la satisfaction des participants mais également le retour sur investissement et les éventuels besoins complémentaires : remise à niveau, perfectionnement, besoin d'autre thématique...



PRÉVENTION DES INTERRUPTIONS DE STAGE

Grâce à une approche personnalisée des besoins, nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'engagement des stagiaires et prévenir les ruptures de parcours :

- Le déroulement, le planning, le format, le lieu sont sélectionnés en amont de la formation, en commun accord.
- Nous faisons systématiquement un rappel sous forme de convocation et restons disponible.
- Les conditions d'annulation ou de cessation anticipée à l'initiative du participant ou du formateur sont indiquées lors de la signature de la convention de formation et dans les conditions générales de vente.
- Les formulaires de rétractation et de renonciation sont annexés à la convention de formation.
- Le formulaire incident est disponible sur le site.

Au cas par cas, Les Cadres de Référence peut proposer à l'établissement ou au stagiaire un report de formation.

CHAPITRE 3 :

NOTRE OFFRE DE SERVICE

Nos formations et accompagnements sont pensés pour s'adapter aux besoins et contraintes de chaque établissement, en tenant compte des réalités du terrain et en visant les résultats applicables au quotidien.

Nous mettons l'accent sur une approche pédagogique centrée sur l'apprenant, où le développement des compétences se manifeste par des changements concrets dans les pratiques professionnelles.

NOS PRESTATIONS

En réponse aux besoins et aux enjeux des organisations que nous accompagnons, nous proposons :

- **des Formations-Actions**, co-construites sur la base d'une étude approfondie des besoins de nos clients, de notre expertise en ingénierie de formation et de notre connaissance du secteur.
Thématiques clés : autodétermination, bientraitance, éthique clinique, projet personnalisé... ;
- Des accompagnements à la co-construction des **Projets d'Établissement / Service / Associatif** : de l'animation des Comités de Pilotage à la rédaction des projets, en passant par le conseil stratégique et la co-réalisation d'un plan d'actions à 5 ans ;
- la **Création de Chartes** : accompagnement dans la création de chartes (bientraitance, managériale, etc.) pour penser, structurer et promouvoir des comportements professionnels alignés avec les valeurs de l'établissement ;
- L'animation de **Groupes d'analyse des pratiques professionnelles et managériales** pour renforcer la réflexion collective et la cohésion d'équipe, l'évolution des identités et postures professionnelles par un travail d'analyse dans un cadre sécurisant et bienveillant ;
- La mise en place d'**Accompagnement Managérial Individuel** à destination des Cadres Managers pour accompagner le développement des compétences managériales, définir un positionnement et une stratégie managériale bienveillante pour soi et ses collaborateurs ;
- La création d'une **Boîte à Outils Opérationnels** : analyse organisationnelle, préconisations opérationnelles, optimisation de processus et procédures, bases de données automatisées, outils collaboratifs, etc... pour maximiser l'efficacité de votre organisation au quotidien.

Ces services, conçus en partenariat avec nos clients, visent à garantir des résultats durables et directement applicables dans le quotidien professionnel.

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

MIXTE ET CENTRÉE SUR L'APPRENANT

Notre conviction est que le développement des compétences ne peut être démontré qu'au travers de changements de comportements et de pratiques, les compétences n'étant considérées comme acquises que lorsqu'elles sont mises en œuvre.

Pour le bénéficiaire d'une formation, il s'agit moins de mémoriser un maximum d'informations que de développer un **esprit d'analyse**, un **sens critique**, une **créativité** et des **compétences de résolution de problèmes**, en plus d'aptitudes relationnelles et d'une culture du réseau.

C'est la raison pour laquelle notre pédagogie, **centrée sur l'apprenant**, intègre plusieurs méthodes d'apprentissage. La combinaison de différentes méthodes pédagogiques, connue sous le nom d'**approche pédagogique mixte**, est souvent la plus efficace pour répondre aux besoins variés des apprenants.

L'approche pédagogique mixte vise à offrir une **flexibilité** accrue, à s'adapter aux différents styles d'apprentissage, et à exploiter les avantages de la technologie pour améliorer l'efficacité et la pertinence de l'apprentissage.

Les méthodes pédagogiques employées par le formateur sont référencées dans les fiches programmes remises aux apprenants et peuvent être adaptées en fonction des objectifs et de la composition du groupe.

LES DIFFÉRENTES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nos formations sont conçues en fonction des besoins exprimés par le client et utilisent des méthodes variées, adaptées aux objectifs, aux profils des apprenants et au contexte d'apprentissage.

Ci-dessous une liste non exhaustive des méthodes pédagogiques employées au sein de notre organisme de formation :

- **Cours magistraux** : Transmission formelle de connaissances par le formateur aux apprenants.
- **Méthode démonstrative** : Le formateur montre, les apprenants reproduisent.
- **Co-développement** : Les apprenants enseignent et apprennent les uns des autres.
- **Méthode socratique** : Le formateur pose des questions pour encourager la réflexion critique.
- **Travail en groupe** : Les apprenants travaillent ensemble sur des projets, des études de cas ou des activités collaboratives.
- **Études de cas** : Analyse approfondie d'une situation réelle ou hypothétique pour encourager la résolution de problèmes.
- **Apprentissage par projet (APP)** : Acquisition de compétences en travaillant sur des projets réels et concrets.



NOS MODALITÉS D'ORGANISATION

Chacune de nos approches est soigneusement conçue pour s'adapter aux objectifs pédagogiques, au contexte professionnel, et aux préférences d'apprentissage des participants.

Nous proposons des formations en intra, en inter, sur des sessions collectives et individuelles, en présentiel et en distanciel.

INTRA / INTER

LA FORMATION INTRA-ÉTABLISSEMENT

La formation intra-établissement, également appelée formation interne, est une formation dispensée au sein d'une organisation spécifique pour ses propres salariés. La formation intra-établissement est conçue exclusivement pour répondre aux besoins de l'entreprise ou de l'établissement qui la propose.

Pourquoi choisir cette modalité ?

Contenu Personnalisé : Le contenu de la formation est adapté aux besoins et aux exigences spécifiques de l'organisation. Il est élaboré en fonction des processus, des politiques et des objectifs internes.

Adaptation au Contexte Organisationnel : Les exemples et les études de cas utilisés dans la formation sont liés aux réalités et aux défis propres à l'entreprise. Cela rend la formation plus pertinente et directement applicable dans le contexte professionnel des participants.

Cohésion et Esprit d'Équipe : En plus de fournir des connaissances et des compétences, la formation intra-établissement renforce la cohésion d'équipe en permettant aux professionnels de partager une expérience d'apprentissage commune.

LA FORMATION INTER-ÉTABLISSEMENT

La formation inter-établissement, également appelée formation externe, est une formation dispensée à un groupe de participants provenant de différentes organisations ou établissements. Contrairement à la formation intra-établissement, qui se déroule exclusivement au sein d'une organisation spécifique, la formation inter-établissement rassemble des apprenants de divers horizons.

Pourquoi choisir cette modalité ?

Participants Pluridisciplinaires : Les participants à la formation proviennent de différentes entreprises, secteurs ou domaines d'activité. Cela favorise un échange d'expériences et de perspectives variées.

Networking : La formation inter-établissement offre des opportunités de réseautage avec des professionnels d'autres organisations. Les participants peuvent établir des contacts, partager des idées et élargir leur réseau professionnel.

Flexibilité de lieu : Étant donné que la formation concerne des participants de différentes entreprises, elle peut être dispensée dans des lieux neutres, comme des centres de formation, des salles de conférence ou en ligne.

COLLECTIF / INDIVIDUEL

LES SESSIONS COLLECTIVES

Les sessions collectives, en matière de formation, font référence à des séances où plusieurs participants se réunissent pour suivre un programme d'apprentissage commun.

Pourquoi choisir cette modalité ?

Interaction entre participants : Les sessions collectives favorisent l'interaction et l'échange d'idées entre les participants. Cela crée un environnement dynamique où les apprenants peuvent bénéficier des expériences et des perspectives variées de leurs pairs.

Dynamique de groupe : La dynamique de groupe peut influencer positivement l'apprentissage. Les apprenants peuvent collaborer, poser des questions, partager des expériences et travailler ensemble sur des activités ou des projets.

Économies d'échelle : Organiser des sessions collectives peut permettre de réaliser des économies d'échelle en termes de coûts de formation, en particulier lorsqu'il s'agit de former un groupe de collaborateurs en même temps.

LES SESSIONS INDIVIDUELLES

Les sessions individuelles en formation se réfèrent à des séances où un apprenant travaille en tête-à-tête avec un formateur.

Pourquoi choisir cette modalité ?

Personnalisation : Les sessions individuelles permettent une personnalisation approfondie du contenu de la formation en fonction des besoins spécifiques de l'apprenant.

Flexibilité : Les sessions individuelles offrent une flexibilité au niveau du calendrier et du lieu, permettant à l'apprenant de convenir de créneaux horaires et d'endroits qui lui conviennent.

Confidentialité : Les discussions et les problématiques abordées au cours des sessions individuelles peuvent être traitées de manière confidentielle.



PRÉSENTIEL / DISTANCIEL

LES SESSIONS EN PRÉSENTIEL

Les sessions en présentiel, ou formations en face-à-face, impliquent une interaction directe entre les participants et le formateur dans un même lieu physique.

Pourquoi choisir cette modalité ?

Interaction directe : Le présentiel permet une interaction immédiate et directe entre le formateur et les participants, facilitant les échanges spontanés et les ajustements en temps réel selon les besoins du groupe.

Engagement des participants : La présence physique favorise l'engagement et la participation active des apprenants, créant une dynamique de groupe propice à la collaboration et au partage d'expériences.

Environnement immersif : En se déroulant dans un cadre structuré, les sessions en présentiel offrent un environnement d'apprentissage immersif, favorisant la concentration et la rétention des connaissances.

LES SESSIONS EN DISTANCIEL

Les sessions à distance, également connues sous le nom de formation à distance, impliquent la réalisation d'activités de formation sans la nécessité d'une présence physique des participants et du formateur dans un même lieu.

Pourquoi choisir cette modalité ?

Réduction des contraintes logistiques : Les sessions à distance suppriment la nécessité de déplacements, permettant ainsi aux participants de suivre la formation depuis leur lieu de travail ou ailleurs, en cas de télétravail. Cette absence de transport réduit la fatigue et le temps perdu en trajets, facilitant ainsi la concentration et l'efficacité.

Interactivité : Les technologies permettent l'interaction entre les participants et le formateur, que ce soit par le biais d'échanges directs, de création de sous-groupes de travail, de discussions en ligne, de sessions de questions-réponses ou d'autres méthodes d'engagement à distance.

Réduction des coûts : Les sessions à distance peuvent réduire les coûts associés aux déplacements, à la logistique et à la location d'espaces physiques.

Une attention particulière est portée aux prérequis matériels nécessaires au bon déroulement des visioconférences (débit internet suffisant, ordinateur équipé d'un micro, de haut-parleurs et d'une caméra). Pour les sessions collectives, les établissements (qui se chargeront d'informer les stagiaires) reçoivent une convocation une dizaine de jours avant le début de formation par mail ainsi que le lien de connexion GOOGLE MEET.



LES CADRES DE RÉFÉRENCE

Pour une efficacité bienveillante

S.A.S. GéMaCoop

« Les Cadres de Référence »

14 route de Hautaget, 65150 Bize

07.45.16.35.17

contact@gemacoop.fr

www.lescadresdereference.fr



APE/NAF : 8559A

Capital social : 2 000 €

TVA : FR 21983054651

Siret : 983 054 651 00028

RCS : Tarbes B 983 054 651

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°76650106565 auprès du préfet de région Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État